R E P U B L I Q U E F R A N C A I S E

Soucieu-en-Jarrest
commune des coteaux du lyonnais

ARRETE DU MAIRE
N°110-2022

Portant réglementation temporaire de stationnement
15 rue Charles de Gaulle, en agglomération.

Le Maire de la commune de SOUCIEU EN JARREST,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de la Voirie Routière,
Vu le Code Pénal,
Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée par la loi n°82-623 du 22 juillet 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,
Vu le règlement général de voirie 64-262 du 14 Mars 1964 relatif à la conservation et à la surveillance des voies communales,
Vu la demande en date du 26 septembre 2022 de l'entreprise LANGLOIS, de permission d'occuper une place de stationnement et de l'installation d'un échafaudage sur le trottoir, pour la création d'une ouverture au n°15 rue Charles de GAULLE,
Vu l'avis favorable du Service Voirie Sud du Département du Rhône,

Considérant que pendant la durée des travaux, il y a lieu de réglementer le stationnement de manière à prévenir tout risque d'accident,

ARRETE

ARTICLE 1 : La zone rouge de stationnement est réquisitionnée devant le 15 rue Charles de Gaulle, afin d'y stationner un véhicule de l'entreprise LANGLOIS et un échafaudage sera devant le bâtiment, sur le trottoir, sur une longueur de 3 mètres linéaires.

ARTICLE 2 : Cette autorisation est valable du mercredi 28 septembre2022 au vendredi 07 octobre 2022 de 07h à 17h. **Obligation d'afficher le présent arrêté sur place**.

ARTICLE 3 : L'entreprise LANGLOIS est chargée de la mise en place de la signalisation réglementaire aux abords du lieu des travaux.

ARTICLE 4 : Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Mornant, Monsieur le Responsable de la Police Municipale, Monsieur le Responsable des Services Techniques, Monsieur LANGLOIS, sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 5 : Ampliation du présent arrêté sera transmise :
- à Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Mornant,
- à Madame la Directrice Générale des Services,
- à Monsieur le Responsable des Services Techniques,
- à Monsieur LANGLOIS

Fait à Soucieu en Jarrest, le 26 septembre 2022

Le Maire,
Arnaud SAVOIE.

MAIRIE DE SOUCIEU EN JARREST 69510

Affiché le : 26/09/22

Mairie – Place de la Flette – 69510 SOUCIEU EN JARREST – Tél. 04 78 05 26 33 – Fax. 04 78 05 14 91 – E-mail : contact@soucieu-en-jarrest.fr
Site : www.soucieu-en-jarrest.fr